



vendredi 19 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

DE NOUVEAUX MARQUAGES AU SOL POUR SÉCURISER LES ABORDS DES ÉCOLES

La commune a récemment procédé à la réalisation de nouveaux marquages colorés au sol devant les écoles de Nodebais et de La Bruyère. Ces aménagements ont été réalisés par les ouvriers communaux, dans le respect des recommandations du Service public de Wallonie (SPW).

Renforcer la sécurité aux abords des écoles

Ces marquages s'inscrivent dans la volonté de renforcer la sécurité routière et de mieux protéger les usagers les plus vulnérables, en particulier les enfants. En complément de la signalisation existante, ils permettent d'améliorer la lisibilité de l'environnement routier et d'inciter les automobilistes à adapter leur comportement.

L'objectif principal de ce type d'aménagement est de marquer clairement l'entrée et les zones sensibles d'une zone 30 aux abords d'école, tout en maintenant l'attention des conducteurs sur l'ensemble du tronçon concerné.

Des formes et des couleurs répondant à des règles précises

Contrairement à une approche décorative, ces marquages sont définis selon des principes techniques précis.

Les formes utilisées, principalement des carrés, sont disposées de manière volontairement variée. Cette disposition dite « aléatoire » vise à créer un effet visuel dynamique capable de capter l'attention des conducteurs et d'éviter toute monotonie. La variation des orientations et des espacements contribue à renforcer cet effet.

Les couleurs sélectionnées (jaune, orange, rouge, bleu, vert) appartiennent à une palette normalisée liée à la signalisation routière. Leur alternance permet d'augmenter la visibilité du dispositif et de signaler clairement une zone nécessitant une vigilance accrue.



Une réalisation assurée par les équipes communales

Les travaux ont été réalisés par les équipes du service technique communal. Cette intervention illustre le rôle essentiel des ouvriers communaux dans la mise en œuvre concrète des politiques de sécurité et d'amélioration du cadre de vie.

Une démarche globale en faveur de la sécurité

Ces aménagements s'inscrivent dans une approche globale menée à l'échelle du territoire communal. Parmi les établissements scolaires, la Chouette École dispose déjà d'un aménagement spécifique, distinct du dispositif actuellement mis en place à Nodebais et à La Bruyère, tandis qu'un projet est en cours pour l'école Caritas, en collaboration avec le Service public de Wallonie (SPW).

À travers ces actions, la commune confirme son engagement en faveur de la sécurité routière, en particulier pour les trajets domicile-école, et pour une mobilité plus apaisée et respectueuse de l'ensemble des usagers.

